

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION
DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1
(2024/2025)

ÉCOLE : LA JUSTICE
24 Rue de la Justice
78710 Rosny-sur-Seine
01 30 42 92 02
0781482m@ac-versailles.fr



Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 5 novembre 2024 à 18h00 à l'école La Justice

Secrétaires de séance : Mmes PARIL, DESDOITS

MEMBRES PRESENTS

	Nom	Qualité
Membres de droit	M. Bonzom Mmes Alykoïyi, Descamps, Bermond, Vilela, Parain-Pineau, , Delaplacette, Descamps, Bouvard, Park, Guerrouache, Daguet, M. Younsi, Canion, Guillemot, Cuenca,	Directeur Enseignant(e)s
	M. Dolinski, Mme Bispo Pio	Adjoint(e)s au Maire
Membres élus	Mmes Brillant, Cardoso, Darkhrim, Desdoits, Hajjar, Lahbib, Petrenci, Sall, Kannee, Daoudi, Vatui, Diallo	Élu(e)s représentant(e)s des Parents d'élèves
Suppléant(e)s	Mmes Fofana, Maximin M, Condé	
		Suppléante
Membres invités	Mme Langeron, Mme Maillet	RASED, aide relationnelle

MEMBRES ABSENTS OU EXCUSES

	Nom	Qualité
Membres de droit excusés	Mme Kamara	Inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription de Rosny-sur-Seine
	Monsieur le Maire	Maire
Membres élues	Mme Legrand	Élu(e)s représentants des Parents d'élèves

ORDRE DU JOUR :

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des membres du Conseil.
2. Résultats des élections de parents d'élèves.
3. Présentation de la structure et du fonctionnement de l'école.
4. Attributions du conseil d'école, vote du règlement intérieur de l'école.

5. Bilan de la rentrée, des réunions avec les parents et vie de l'élève à l'école
6. Evaluations nationales, Evaluation d'école, Projet d'école
7. Actions pédagogiques : projets en cours et à venir.
8. Aide aux élèves aux besoins spécifiques: APC en novembre, RASED.
9. Point informatique : Blog, TNI, ordinateurs portables
10. Sécurité : plan vigipirate, exercice PPMS
11. Coopérative

DOCUMENTS à disposition (envoyé par courriel)

Règlement du conseil d'école 2023-2024

Règlement intérieur du conseil d'Ecole 2023-2024

LA RÉUNION :

Ouverture à 18h00

Préambule : Les membres du RASED présents et le directeur ont répondu au questionnaire MVE adressé le matin même concernant la mise en oeuvre des nouveaux programmes EMC.

Il a été rappelé que les enseignants appliquaient les programmes dans le cadre de leur mission et a été présenté oralement aux membres du conseil d'école, les attendus du programme EMC, niveau par niveau. Les membres du RASED accompagnent les enseignants la mise en place de projets pédagogiques (développement de l'empathie, messages clairs, etc.) : voir partie 7 - «relations entre élèves»

1, Présentation des membres du conseil :

Tour de « table ».

2. Résultats des élections de parents d'élèves :

Présence de deux listes cette année : MVE et liste Indépendante (14 sièges à pourvoir)

Résultats:

MVE: 8 sièges (présence de 13 candidats sur la liste)

Liste indépendante : 6 sièges (présence de 7 candidats sur la liste)

Scrutin uniquement par correspondance:

529 inscrits (545 en 2024) - 246 votants (195 exprimés - 51 bulletins blancs ou nuls)

pour information : (278 votants en 2024) - 222 (188 exprimés en 2023)

Taux de participation : **46,77 %** (51,01 en 2024, 43,19 % en 2023, 39,13 % en 2022, 38,12 % en 2021)

Bienvenue aux nouveaux membres du conseil.

3. Présentation de la Structure et du fonctionnement de l'école :

CP : Mme Bouvard : 23 Mme Descamps: 23 Mme Parrain-Pineau: 13 CP + (7 CE1)= 20

Total CP := 60

CE1 : Mme Parain-Pineau: (13 CP) + 7 CE1= 20 M. Cuenca : 22 Mme Le Berrigaud/M. Canion 23

Mme Vilela = 21

Total CE1 = 73

CE2 : Mme Bermond= 25 M. Younsi : 26 Mme Delaplacette/Jallita= 9 CE2 + (15 CM1) = 24
Total CE2 = 60

CM1: Mme Guerrouache = 27 M. Mersanne: 28 Mme Delaplacette/Jallita= 9 CE2 + (15 CM1) = 24
Total CM1 = 70

CM2: M. Guillemot : 24 Mme Park: 25 Mme Alykoiyi : 26
Total CM2 = 75

Total école : 337

A ce jour depuis septembre 2024 : six radiations dont trois à la rentrée.

Vu le nombre de GS (66 élèves à ce jour) et le départ des CM2, une fermeture de classe est probable à la rentrée 2025, encouragée par le nouveau périmètre scolaire défini par la municipalité.

L'équipe enseignante : 14 classes

Effectif : 17 enseignants

Dont, Mme Daguet , Mme Jallita (décharges PEMF).

1 directeur : décharge complète de classes

3 enseignants Remplaçants rattachés administrativement à l'école (M. Canion Baptiste, Urbain Mathilde, André Bernard)

Service Civique : Cette année, une personne est en cours de recrutement (Mlle DEHAM Léa)

AESH : 4 personnes (Samia ALLAS, Marjorie Talmon, Saratou SALL, Aude Bastard) travaillent aux côtés des élèves aux besoins particuliers. Elles sont missionnées sur l'accompagnement d'un ou plusieurs élèves au regard du quota d'heures de la notification reçue par les familles concernées. D'autres AESH seront nommés en cours d'année car des élèves ont des notifications sans accompagnement actuellement.

Enseignante UPR: Mme DUDOUET Anne intervient à l'école et accompagne les élèves issus de la communauté des gens du voyage

SESSAD/AEDSDA (pour les enfants à besoins particuliers) : Des ergothérapeutes, des orthophonistes interviennent à l'école dans le cadre de séances soumises à convention. Des taxis viennent régulièrement chercher des élèves pour les amener au centre de soins, CMPP notamment.

4; Attributions du conseil d'école, vote du règlement intérieur de l'école

Règlement du conseil d'école : voté à l'unanimité des membres présents

Règlement de l'école : voté à l'unanimité des membres présents

5. Bilan de la rentrée et de la réunion avec les parents et vie de l'élève à l'école

Les effectifs ont baissé au regard de l'année scolaire passée. En conséquence, la moyenne des classes baisse.

Pour information :

Moyenne de 24,21 élèves/classe (septembre 2024)

Moyenne de 25,14 élèves/classe (septembre 2023)

Moyenne de 26.78 élèves/classe (septembre 2022)

Les directives ministérielles, à savoir les effectifs en CP et CE1 limités à 24 élèves, sont respectées.

Réunion de parents de début d'année :

Présence de parents très différente en fonction des classes. Dans chaque classe, un point a été fait sur le respect des horaires de l'école, pour le règlement des retards, le marquage des vêtements, le rappel et la remise des motifs d'absences (rappel du signalement «absentéisme» après 4 demies journées sans motifs valables) , l'assurance individuelle, etc.

Possibilité de rencontrer les enseignants si besoin ; des RDV téléphoniques peuvent être envisagés en cas d'impossibilité.

Gestion des retards: Peu de retards constatés depuis la mise en place de leur gestion dans le règlement intérieur. Il est rappelé toutefois que l'heure d'arrivée est à **8 h 30 et 13 h 30**. Certaines familles misent sur la fermeture définitive du portail et parfois, enregistrent un retard. Pour information, l'année scolaire passée, aucun courrier n'a été envoyé concernant la procédure des trois retards consécutifs stipulés au règlement intérieur.

Pour les sorties sur le temps scolaire, nous demandons aux familles d'être vigilantes quant aux prises de rendez-vous chez les professionnels de santé. Notre école est une structure collective importante et les rendez-vous pris sur ce temps nécessitent une organisation, pas évidente à mettre en place par le directeur ou l'enseignant.

Vie l'élève à l'école

L'équipe pédagogique n'est pas responsable des temps de cantine et garderies. Le fonctionnement des temps scolaires et périscolaires sont différents. Par exemple, les élèves en cour de récréation bénéficient d'activités organisées par les enseignants (accès terrain football, parcours olympique, jeux extérieurs, utilisation table tennis de table) avec des règles définies par le conseil des maîtres. Ce n'est pas le cas au moment de la pause méridienne et le soir. Le matériel de l'école est différencié de celui de la mairie (ex: ballons)

Le soir, l'association EIAPIC occupent trois classes dans le cadre de l'aide aux devoirs et la mise en projet, propre à l'association.

Les élèves de la garderie du soir goûtent à la cantine et basculent ensuite en maternelle où ils jouent.

Question MVE : *Comment est géré le périscolaire du soir / pourquoi un espace n'est pas aménagé pour les enfants qui souhaitent faire leurs devoirs ?*

Réponse formulée par les membres de la municipalité présents «C'est le rôle de l'association EIAPIC, les animateurs ne sont pas habilités à les faire avec eux. Le périscolaire est un temps d'accueil, mais il n'y a pas de local pour ça ni d'animateur. Proposition d'une réunion avec les parents pour trouver une solution.»

L'équipe demande aux parents d'élèves des changes de tous âges pour «d'éventuels accident».

6. Evaluations Nationales/ Evaluation Ecole/ Projet Ecole

Evaluations Nationales:

Cette année, tous les niveaux étaient concernés par le passage des évaluations Nationales et les parents ont été informés des résultats de leur enfant avant les vacances.

De manière générale, la fluence en lecture est en progression même si elle est en-deçà des attendus et doit être encore travailler quotidiennement (plus de 10 points d'augmentation sur la cohorte de CM2 en un an). Il en est de même pour la compréhension des textes lus par l'enseignant en constante augmentation. Les résultats en grammaire sont en constante progression également au cycle 3 (classes des mots). A l'inverse, les temps de conjugaison sont des compétences qui posent de réelles difficultés à nos élèves. En cycle 2, l'encodage des mots demeure difficile.

Dans le champ mathématique, les résultats en calcul mental sont à améliorer. Il en est de même sur les calculs posés telle que la multiplication et la résolution de problèmes liée à la compréhension de lecture d'énoncés.

Pour analyser les résultats et apporter des réponses pédagogiques efficaces, l'équipe se réunit dans le cadre de la journée de solidarité en faveur des personnes âgées.

Un premier mercredi matin (5 octobre) a été consacré à l'étude des évaluations nationales (avec les collègues de maternelles) et aux scénarios pédagogiques communs à un niveau, ou à un cycle afin d'améliorer ces résultats, l'année prochaine. Ce travail se poursuit le mercredi 13 novembre. Les évaluations nationales annuelles permettront le suivi de cohorte dorénavant.

Evaluation Ecole:

Cette année, notre groupe scolaire est en évaluation d'école (élémentaire + maternelle). Le rapport conclusif ainsi que tout notre travail d'auto-évaluation, nous serviront pour écrire un nouveau projet d'école l'année scolaire suivante (2025/2026).

Le travail d'auto-évaluation va se dérouler durant toute cette période car nous devons rendre le document pour le 7 janvier. L'auto-évaluation permet à l'école d'analyser son **fonctionnement global** et s'intéresse à tous les domaines d'action, allant du **temps scolaire** au **temps périscolaire**.

L'auto-évaluation est **participative** : elle concerne tous les acteurs de la communauté éducative : directeur, professeurs, élèves, familles, personnels de la mairie. L'ensemble de cette communauté éducative sera amené à compléter des questionnaires. A ce jour, nous n'avons pas reçu l'accord écrit de Mr Dumoulin pour que le personnel de la mairie puisse y participer.

Suite à cette auto-évaluation, des évaluateurs de l'Education Nationale viendront sur une journée sur le groupe scolaire pour rencontrer la communauté éducative au mois de décembre

Trois phases :

- 1^{ère} phase jusqu'au 7 janvier 2025 : rapport d'auto-évaluation à rendre.
- 2^{ème} phase en mars 2025 : visite d'évaluateurs.
- 3^{ème} phase en juin : rapport d'évaluation transmis à l'école.

7. Actions pédagogiques

Carnets/fiche de suivi/ fiche parcours de l'élève

Le 1er livret (LSU) sera remis aux familles au cours d'un entretien de 10 minutes avant les vacances de février. Les parents seront reçus le samedi 8 février, mais certains pourront obtenir un RDV avant ou après cette date. Il est demandé aux familles d'être vigilantes sur l'heure de RDV attribuée. Il s'agit d'un bilan et non d'un entretien individuel.

Le livret ne sera pas imprimé (on indiquera la procédure pour les avoir et les **signer électroniquement** sur Educonnect ou bien, il sera envoyé par l'école par courriel)

Deux fiches de suivi seront remises aux élèves (20 décembre et 11 avril).

Le second livret (LSU) sera consultable en juillet via la procédure Educonnect ou envoyé par courriel le cas échéant.

Enfin, pour information, une fiche «parcours élève» commune aux quatre écoles de Rosny, créée par les directeurs et directrices sera complétée cette année pour les PS et les CP. Cette fiche, qui est un outil pour les enseignants, au-delà des données classiques du parcours de l'élève (niveau/enseignants successifs, recense également tous les dispositifs d'aides engagés pour l'élève (APC, RASED, Equipe éducative, entretiens, Equipe de suivi de scolarisation), et les années d'obtention de certifications (APER, Savoir Rouler, etc.)

PROJETS DE CLASSES / SORTIES

L'ensemble de l'équipe pédagogique a des projets de sorties liés aux programmes scolaires.

Pour l'instant, les enseignants établissent des devis au regard du budget de l'école et de la municipalité. Les projets envisagés avec sorties sont les suivants :

CP : Sortie et atelier Cirque (Mesnils sur Iton)

CE1 et CP/CE1 : Muséum Histoire Naturelle ou Cité des Sciences

CE2 et CE2/CM1: Visite du musée archéologique de Saint Germain en laye

CM1 : visite du Musée du quai Branly et bateaux mouches

CM2: visite de l'Assemblée Nationale et éventuelle rencontre avec le député

PROJETS SPORTIFS

Les projets sportifs avec intervenants seront peu nombreux au regard du budget. L'idée est que chaque élève bénéficie d'une activité (piscine/patinoire/autre activité) et il doit y avoir une équité entre les cohortes d'élèves.

Les projets sportifs ont commencé en ce mois et s'étaleront jusqu'à la fin de l'année.

Info Patinoire : La demande a été faite pour 2 classes (un car : classe CM1 A et B) . Les séances débutent au mois de janvier. L'entrée et le transport sont financés par la mairie et GPSEO

Info piscine :

Cette activité concerne tous les CP, CE2 et CM2. Les classes à double-niveaux, (Mmes Parain-Pineau et Delaplacette, se rendront à la piscine en classe entière). Les séances débutent dès cette période. Nous informons les familles que nous n'avons pas la possibilité de choisir les créneaux et les périodes. Les classes de La justice sont souvent positionnées en fin de matinée ou fin d'après-midi car l'école est une des plus proches de la piscine Aqualude au regard des écoles de la circonscription.

Cross de l'école : à l'étude par l'équipe pédagogique

Partenariat avec la police municipale

Pierre Lacour, policier, et sa collègue Dorothée accompagnent l'équipe pédagogique dans la conduite de différents projets liés à la prévention routière ou à la lutte contre le harcèlement scolaire.

- CP : Découverte de la Rue
- CE1/CE2: Violences/harcèlement
- CM1: permis piéton/permis internet
- CM2: Permis internet/permis cycliste

CM1 et CM2 : Journées sécurité routière avec kart électrique

Une Fiche du parcours de l'élève a été créée par les directeurs / directrices de la commune. Cette fiche synthétique sert dès la petite section pour toute sa scolarité et sur laquelle par exemple ces permis passés à l'école apparaîtront.

Chorale/Opéra Myla:

Les 6 classes de cycle 3 désirent monter un nouvel opéra «le poirier m'a dit». La possibilité d'une représentation à l'espace Corot comme l'année passée est inenvisageable cette année. Une demande auprès de Monsieur Courtois pour l'usage de la cour d'honneur de l'Hospice saint Charles a été évoquée. Une demande va être adressée par le directeur afin d'établir la faisabilité de ce projet au regard des travaux envisagés par le propriétaire..

Cérémonie du 11 novembre : à 10h30

Les élèves élus au conseil municipal, la municipalité invitent l'ensemble des élèves à y participer.

Relation entre élèves : CPS et messages clairs, nouveau programme EMC

Les compétences psycho-sociales (CPS) et l'empathie sont mises en avant dans le nouveau programme lequel entre en application cette année en CP et CM1. Les collègues peuvent bénéficier dans l'année de l'aide de Mme Langeron (enseignante spécialisée à dominante relationnelle (ADR) dans le cadre de la co-intervention. Ce travail de co-intervention n'est pas nouveau puisqu'il a déjà été initié les années précédentes, en amont de l'application du nouveau programme.

Deux classes de CE2 vont travailler les Compétences Psycho-sociales à travers la communication et la régulation émotionnelle (conscience de soi, identité, empathie, meilleure connaissance de l'autre, les besoins fondamentaux...);

Comme l'année passée, les collègues initient leurs élèves à la mise en pratique des «messages clairs», qui permettent d'obtenir une meilleure attitude lors des échanges. Pour cette mise en oeuvre, des supports pédagogiques sont empruntés auprès de l'IEN (mallette Respect) ou consultés dans le cadre du programme pHare et ses 10 heures d'enseignement obligatoires annuelles.

8. Aide aux enfants à besoins particuliers

APC : L'Aide Pédagogique Complémentaire débutera le lundi 18 novembre. Elle n'a pas eu lieu en période 1 à la demande des autorités académiques (correction évaluations Nationales)

RASED (réseau d'aide des élèves en difficulté) ; c'est un pôle ressource qui aide à favoriser la réussite de tous les élèves. Les membres interviennent uniquement avec l'accord des parents sur la demande de l'enseignant, des parents ou des élèves.

Mme Valérie Darcissac (Valerie.darcissac@ac-versailles.fr). La psychologue de l'Éducation Nationale aide à fournir des éléments d'informations grâce à son analyse des difficultés de l'enfant par l'intermédiaire d'observations, de bilans et d'entretiens. Elle accompagne les familles et les enseignants dans la recherche des aides et des orientations éventuelles. Elle participe aussi à l'inclusion des enfants en situation de handicap, ainsi qu'aux réunions d'équipe éducative. Elle n'est pas thérapeute mais spécialiste des troubles des apprentissages.

Mme Catherine MAILLET (Catherine.maillet1@ac-versailles.fr). L'ADP (aide pédagogique) aide à dépasser les difficultés d'apprentissage par le biais d'actions qui visent la maîtrise des méthodes et des techniques de travail, la stabilisation des acquisitions et leur réinvestissement en classe, ainsi que la prise de conscience des manières de réussir.

Mme Fanny Langeron (Fanny.langeron@ac-versailles.fr). L'ADR (aide relationnelle) apporte une aide visant la restauration du désir d'apprendre, l'ajustement des comportements et des relations aux autres par le biais de supports non scolaires qui vont permettre à l'enfant de dépasser ses blocages et de s'épanouir à l'école.

9. Point informatique :

Les lampes de deux TNi ont été changées récemment, ils étaient inutilisables. Une autre lampe est à changer (Salle 12).

Un diagnostic du parc informatique a été effectué en septembre 2022 avec M. Deharo. La municipalité a été destinataire de l'état du parc. Il avait été demandé alors le renouvellement de trois ordinateurs qui sont sous licence WINDOWS 7. Ce renouvellement n'a pas été budgété et l'usage des mini-ordinateurs de la classe mobile connecté à un écran TV a été préconisé notamment par la mise en place des tablettes numériques e-SY. Mais, il y a des incompatibilités entre les différents matériels (Windows 7 / Logiciel Reflector) et la connectique n'est pas sécurisée. Il devient plus que nécessaire de remplacer les vieux ordinateurs cités sans

quoï les tablettes du département ne peuvent être utilisées en classe de manière efficace.
Enfin, la mise en place de prises demandées proches des TNI dans les différents classes depuis plus de deux ans n'a pas été effectué à ce jour et cela pose des problèmes de sécurité (usage de prises multiprises), et de risque pour le matériel informatique (le chargeur du portable étant à l'opposé du TNI).

10. Sécurité : plan Vigipirate, PPMS.

Sécurité :

Les deux sorties différenciées des élèves perdureront toute l'année scolaire.
Les fratries se rejoignent à l'extérieur de l'enceinte scolaire.

Exercice périodique incendie

Le 1er octobre à 9 h 20, les élèves ont évacué les locaux en 2 minutes et 16 secondes (4 mn 10 appel compris). Une machine à fumée a été utilisée au niveau des WC, empêchant la passage des classes. Les élèves et les enseignants ont bien réagi (en très grande partie) en passant par la sortie du préau.

Exercice PPMS intrusion:

L'exercice devait avoir lieu aux moments des changements de récréation à la demande de la DSDEN. Les élèves avaient été informés de la passation de cet exercice et de l'éventualité de ne pas rejoindre sa propre classe.

Commission de sécurité : 22 novembre

Point travaux/matériel:

Demande effectué:

- Chaise bureau de direction remplacée

Demandes réitérées (faites chaque année depuis deux ans)

Nov. 22: La sonnerie doit être plus forte car on ne l'entend pas (cantine, même au portail)

Nov. 22: : Trouver un système de gâche électrique / interphone comme aux Baronnes pour ouvrir le portail.

Nov. 22: Raccord avec la gouttière pour le réservoir d'eau.

Nov. 22 : Rideaux occultants de la classe n° 5 à installer.

Sept. 22: Prises électriques à installer dans les classes. Les demandes ont été faites depuis plusieurs années. Monsieur le Maire a approuvé ces installations et a demandé sa mise en oeuvre plusieurs fois aux services techniques. Le responsable des services techniques est venu l'année pour définir avec le directeur les emplacements des dites prises demandées.

11. Coopérative

OCCE mandataire M. Bonzom, trésorière: Mme Vilela

Solde au : 7501, 81 €

Pour information :

→ participation des familles : 3627 €, soit une moyenne de 10,69 € / élève

(8,67 €/élève en septembre 23, 8,47 €/élève en sept. 22)

→ les coopératives de classes ont été fixées à 100 €/classe (150 € l'année passée)

Pour chaque sortie/projet, les parents sont informés du coût de la sortie et de l'éventuelle ventilation prévue entre la mairie et l'école.

Dépenses à prévoir: Tous les projets sportifs et sorties 2024/2025 (environ 14000 €)

Recettes attendues :

Recettes photographe : environ 1000 €

USEP : mandataire M. Bonzom, trésorier : M. Guillemot secrétaire : Mme Dos Santos Vilela
Les subventions 2024 du département n'ont pas été versées, celles de la mairie a été versée en mai 2024.
Aucune demande de subvention sera faite cette année.
Solde au 07/11/2023 : 2333,02 €

Photocopies

2 photocopies/jour/élèves = 300 à l'année/élève
10 000 pour le bureau
Quotas concertés entre mairie et directeurs
(commande de 51 cartons papier au lieu de 45)
(contrat actuel plus souple que le précédent)

Fournitures scolaires

«*Information du jeudi 7 novembre:*

*Les reliquats manquants de la première commande (petit matériel) ont été réceptionnés le jeudi 7 novembre.
L'année prochaine, la mise en commande sera facilitée pour les professeurs, lesquels constitueront le kit de rentrée.»*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15

Signatures :

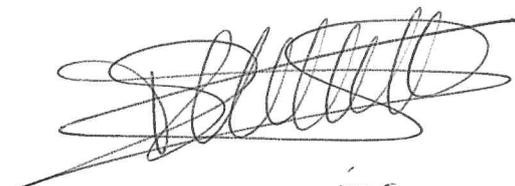
Le directeur, Cyrille Bonzom

Les secrétaires de séance



Ecole Elémentaire LA JUSTICE

24 Rue de la Justice
78710 ROSNY SUR SEINE
tél: 01 30 42 92 02
0781482m@ac-versailles.fr



C. DESDOITS
liste Indépendante

Copies du procès-verbal transmises aux destinataires suivants :

Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

M. l'Adjoint au Maire en charge des services scolaires

Mmes et M. les représentantes des Associations de Parents d'élèves siégeant

L'équipe enseignante.